



# PIEBÎEM

**Association Préserver l'Identité Environnementale  
de la Bretagne sud et des îles contre l'Eolien en Mer**

<https://piebiem.webnode.fr>

Contact presse : [piebiem.contact@gmail.com](mailto:piebiem.contact@gmail.com)

**06.77.18.41.49.**

## Communiqué de presse

Arradon, le : 29 septembre 2025.

### **Assemblée Générale Ordinaire de l'Association PIEBÎEM : plus que jamais, le combat contre l'éolien en mer continue !**

L'association PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des îles contre l'Eolien en Mer) a tenu le 25 septembre 2025 son assemblée générale ordinaire par voie électronique, compte-tenu de la diversité régionale et nationale de ses adhérents.

#### **La mobilisation contre l'éolien en mer et le projet Bretagne Sud monte.**

Cette année a été marquée par une montée en puissance de notre audience sur nos réseaux sociaux et dans la presse et une présence accrue sur le terrain par l'organisation de manifestations ou participations à des événements : VANNES (19 octobre 2024) a été ainsi la première manifestation, organisée par PIEBÎEM dans le Morbihan rassemblant luttes contre l'éolien marin et terrestre. ERDEVEN, le 28 juin 2025, organisée par PIEBÎEM et AALLPA, plus de vingt associations ont participé à une véritable convergence des luttes sur la plupart des thèmes importants : prix de l'électricité (Alexandre JARDIN et LES GUEUX), la pêche artisanale (UFPA, SYNADEPA), protection des paysages et du patrimoine (Eugène RIGUIDEL, SOULEVEMENT DES PIERRES, KOUN BREIZH), protection de la biodiversité (SEA SHEPHERD). Nous avons également été présents aux réunions d'information mais de propagandes organisées par PENNAVEL à LORIENT, SAUZON, BANGOR, avec toujours le même constat : PENNAVEL refuse tout débat, toute possibilité d'échange d'arguments. A ERDEVEN, ils ont préféré annuler la réunion prévue, et récemment à Belle-Île en Mer ont refusé l'invitation à débattre avec nous du groupe Vivre à Belle-Ile-en-Mer.

Cette attitude qui ne nous étonne pas, mais que jugeons scandaleuse, a des conséquences graves, comme nous le constatons lors de nos : interventions, réunions, distributions de tracts ; trop d'habitants du Morbihan ignorent encore le projet de zone éolienne industrielle Bretagne Sud et sa quarantaine d'éolienne de plus de 300 mètres de haut, à moins de 20 km des côtes de Belle-Île et 30 de Quiberon et de Groix, et lorsqu'ils le connaissent, ils sont loin d'en estimer tous les impacts.

L'opinion publique est notre meilleure alliée et sa mobilisation, notre meilleur atout. Nous allons donc amplifier nos actions en ce sens.

Sur le plan national PIEBÎEM a participé à de nombreuses consultations sur les choix de politique énergétiques PPE3 (loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie n°3) où nous avons œuvré pour faire prendre conscience des coûts extravagants des projets éolien en mer et de leurs conséquences (par exemple : EOLE, sur l'aménagement du port de Saint-Nazaire, GILA sur les connexions en mer)...

Avec l'appui de think tanks comme : Réseau Energie Terre et Mer (RETM), le CEREME..., nous nous battons pour obtenir un moratoire sur l'éolien en mer et sur terre. PIEBÎEM est ainsi cosignataire d'une tribune du CEREME paru dans LE FIGARO et LES ECHOS le jour du débat PPE3 au Sénat (8 juillet 2025). Ne laissons pas la bataille des énergies tourner au déni démocratique et au refus d'affronter les réalités.

Ces réalités , elles nous donnent de plus en plus raison, elles sont de plus en plus connues et cela nous rend plus optimiste pour la suite : prise en compte du coût réel & complet de l'éolien en mer, surtout flottant, des conséquences sur la facture électrique, électrochoc des coûts de raccordement exorbitants

(au moins 40 milliards) et pris en charge par l'Etat en France seulement, électrochoc des subventions (plus de six milliards d'euros pour Bretagne Sud, sans lesquelles le projet n'est pas viable), échecs massifs des appels d'offres éolien en mer à l'étranger (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre...). En France même, l'absence de candidatures pour Oléron montre s'il en était nécessaire que les côtes françaises ne sont pas favorables à l'éolien en mer et qu'un éloignement même modeste du littoral est problématique. Les péripéties de l'appel d'offre Centre Manche 2, avec deux candidats finaux, un consortium imposé par le ministre qui n'était pas celui sélectionné par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et qui a éclaté avant même l'attribution, ne sont pas non plus de bon augure pour les promoteurs éoliens.

Enfin, pour Bretagne Sud, des doutes commencent à s'exprimer officiellement d'autant que les enquêtes environnementales pour l'atterrage (fin 2026) puis les « parcs » Bretagne Sud 1 et 2 eux-mêmes, les années suivantes s'annoncent délicates.

Quels sens auraient le classement UNESCO des mégalithes de CARNAC et des côtes du Morbihan, le renouvellement du label Grand Site de France pour les Dunes de Quiberon à Erdeven, si ce patrimoine paysager et archéologique unique doit se retrouver dans quelques années avec une pleine vue face à une zone industrielle en mer et livré au passage des câbles de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) ? Quel sens auraient des zones de protection fortes si les biotopes originaux et fragiles des fonds rocheux sont dévastés par les câbles et les ancrages flottants ?

L'association PIEBÎEM, forte de la confiance renouvelée de ses adhérents, continuera donc ce combat pour la préservation des paysages, de la biodiversité aviaire & marine, des activités traditionnelles comme la pêche, le nautisme... et pour une électricité décarbonée et abordable pour tous.

La Mer, ce dernier espace de liberté ne sera pas transformé en zone industrielle sans résistances !

L'association « PIEBÎEM ». Tél. : 06.77.18.41.49.